



Communiqué de presse

Les signaux sont au vert pour les investissements dans les routes et les agglomérations

Les gouvernements genevois et vaudois se réjouissent de l'acceptation par le peuple et les cantons du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Ce nouveau mécanisme assurera le financement de projets autoroutiers et d'infrastructures de transport public attendus et nécessaires dans les différentes régions de la Métropole lémanique.

Trois ans après le plébiscite du fonds d'infrastructure ferroviaire en 2014, la Suisse complète aujourd'hui l'architecture des fonds fédéraux dédiés à la mobilité. En avalisant l'inscription du nouveau fonds FORTA dans la Constitution, le peuple et les cantons témoignent de leur attachement à une politique des transports fondée sur la complémentarité plutôt que sur l'opposition des modes de déplacement. Ce sont des investissements ambitieux, à hauteur de plusieurs milliards, qui pourront être assurés grâce aux moyens dorénavant à disposition.

Pour les cantons de Genève et de Vaud, le fonds FORTA garantit l'élimination des goulets d'étranglement autour des agglomérations principales de Genève, avec l'élargissement du contournement, et de Lausanne-Morges, avec l'augmentation de capacité dans le secteur de Crissier. Les études liées au nouveau tronçon Aubonne – Villars-Ste-Croix (contournement de Morges) reprendront afin de soulager du trafic une zone urbaine appelée à se densifier. La traversée du lac genevoise pourra quant à elle faire l'objet d'une prochaine demande pour être intégrée dans le cadre de la mise à jour du programme de développement du fonds. Enfin, des projets emblématiques tels que le prolongement des lignes de tram 12, 15 et 18 à Genève ou le nouveau métro m3 à Lausanne pourront bénéficier de co-financements fédéraux, aux côtés de nombreuses autres améliorations des itinéraires de mobilité douce, de requalifications routières et de développements des transport publics dans les agglomérations.

Le résultat du vote sur le fonds FORTA constitue un aboutissement important des efforts conjugués des gouvernements cantonaux. Sous l'égide de la Métropole lémanique, ils se sont engagés fortement pour la reconnaissance des besoins d'investissement de deux cantons en forte croissance économique et démographique, en coordination étroite avec les organisations économiques des deux cantons. Aujourd'hui, le fonds FORTA apporte une contribution importante à la préservation d'un dynamisme et d'une prospérité qui bénéficient au pays entier.

Lausanne / Genève, le 12 février 2017

Informations complémentaires

[VD] Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat chargée des infrastructures et des ressources humaines, tél. 078 632 93 62;

[GE] M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, par l'intermédiaire de M. Marceau Schroeter, responsable communication, tél. 078 603 68 78.